



## Mon fils refuse de me faire connaître mon petit fils

Par **VOVONNE42**, le **31/01/2013** à **22:15**

### **bonjour**

je voudrais savoir si mon fils a le droit de m empêcher de voir son fils donc mon petits fils suite a une separation avec leur pere perdu le droit de les voir vue que les tribunaux donnais le plus souvent l avantage a lui suis tomber malade malgres sa mais leur pere a ete plus fort il leur a toujours dit que je les avais abamdonner j ai fait trois tentadive aupres des tribunaux ou habitait mes enfant mineur car le pere les a eloigne de notre ville j ai appris que j avais un petit fils que j aimerais bien connaitre et vue qu il ais impossible de parler avec mon fils la situation et bloque quel sont mes droit pour faire partit de va vie dans cette situation es que je vais perdre le peu de contact que j ai avec lui il a 4 ans deja

**merci de vos réponses**

Par **NADFIL**, le **01/02/2013** à **12:13**

Bonjour Vovonne42.

L'article 371-4 (issu de la loi de mars 2002,modifiée en mars 2007)du Code Civil énonce que "L'enfant a le droit

d'entretenir des relations personnelles avec ses ascendants.Seul l'intérêt de l'enfant peut faire obstacle à l'exercice de ce droit.Si tel est l'intérêt de l'enfant,le juge ax affaires familiales fixe les modalités des relations entre l'enfant et un tiers,parent ou non."

Les tribunaux doivent tenir compte exclusivement de l'intérêt de l'enfant.Garder cela à l'esprit dans les arguments que vous soutiendrez dans une éventuelle demande auprès du juge aux affaires familiales.Le climat tendu entre vous et votre fils pourrait faire obstacle mais restez

calme et sereine et,témoignez de votre souhait de recréer des liens familiaux dignes de ce nom.

Même si cela ne marche pas,votre fils aura tout au moins vu votre démarche.

Vous n'avez rien à perdre que vous n'avez déjà perdu,aussi je vous encourage à le faire.

Cordialement.

Par **VOVONNE42**, le **01/02/2013 à 17:22**

je vous remercie pour votre reponce qui ma bien aider mais j ai une peur bleu de perdre diffinitivement mon fils et petit fils si j entame une procedure j ai ete trot faible pour me battre contre leur pere et ne veut pas lui faire encore subir tout ceci il en as souffrer quand t il etait petit et je me dit que je risque de traumatiser son fils si je vais jusque la mais j ai tellement envie de voir mon petit fils et peu etre renouer avec mon fils